

« Bien que notre diocèse ait diminué et que des circonstances difficiles nous aient forcés de fermer plusieurs écoles, le nombre de nos élèves n'a guère diminué. Nous en avons 4,168 d'après notre dernier rapport (il y a cinq ans) et nous en avons encore 3,573. ... Ceci est tellement vrai que, malgré que nous ayons dû céder la plus grande partie de notre territoire, la fréquentation de nos écoles est plus forte qu'il y a dix ans. »

Quand donc comprendra-t-on que, sans l'organisation de bonnes écoles paroissiales dans tous les coins et recoins du pays, la foi fera peu ou point de progrès durable aux Etats Unis ?

Le protestantisme est fondé sur la Bible, il le prétend du moins. Mais sait-on que la lecture de la Bible est de plus en plus négligée par les protestants américains ? Ceux-ci en sont rendus à citer plus souvent, même dans les sermons des révérends, les dires des libres penseurs en vue que les passages de la Bible. Faut-il s'étonner, par suite, de la double évolution qui se produit parmi eux : l'une qui en jette une partie, la meilleure, dans les bras de l'Eglise romaine ; l'autre qui pousse le reste vers l'indifférence et la négation des vérités religieuses les mieux établies ?

AUTRES PAYS

FRANCE.—En regard des paroles de haine et de colère tombées de la bouche de M. Waldeck-Rousseau et sanctionnées par les applaudissements de la majorité de la Chambre, (nous reviendrons là-dessus) il nous fait plaisir de poser d'autres paroles, très hautes celle-là, très importantes aussi et révélatrices surtout du grand courant d'opinion qui, en dépit des votes de son parlement, porte la France vers de meilleures destinées.

Voici d'abord M. Jules Lemaitre, un académicien illustre, un libre penseur, qui, traçant à la *Ligue de la Patrie française*, la magnifique et puissante association qu'il dirige, son programme d'action, proteste avec énergie contre les mesures persécutrices qu'on annonce de toutes parts :

Plus de lois persécutrices, de ces lois qui restreignent les droits de telle ou telle catégorie de citoyens, et qui violent le principe de l'égalité de tous devant la loi. Nous demandons le maintien, à nos risques et périls, de la liberté de la presse. Tout en respectant le privilège centenaire de l'Université, nous demandons le maintien de ce qui nous reste de la liberté d'enseignement, de cette liberté qu'on menace obliquement et avec la plus ignoble hypocrisie, et nous demandons la liberté d'association, qui est de droit naturel. Ce droit, à vrai dire, devrait être sous-entendu et, sans même être inscrit dans nos Codes, s'exercer sous le régime du droit commun.